

LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

par Gérard Mignot, secrétaire général de l'IFFO-RME

Créée par la Loi de Modernisation de la Sécurité Civile de 2004 la RCSC constituée de citoyens bénévoles apporte son concours au maire dans les situations de crise pour soutenir et assister les populations, missions de sauvegarde ne concurrençant pas les secours d'urgence publics ou associatifs (AASC).



Cadre juridique

Une RCSC est facultative mais son existence implique impérativement que les modalités de sa mise en œuvre figurent dans le Plan Communal de Sauvegarde (une commune non éligible au PCS peut cependant créer une RCSC).

Après délibération du conseil municipal, le maire crée par arrêté la RCSC et fixe par règlement intérieur son objet, son organisation, les missions qu'il peut lui attribuer et ses limites d'intervention, statut, acte d'engagement, modalités d'activation. Un réserviste n'est mobilisable que 15 jours par an (prolongeable exceptionnellement) et bénéficie en cas de dommage, du régime applicable aux collaborateurs occasionnels du service public.

Le maire, autorité de police, active la RCSC pour aider le personnel communal à faire face aux besoins des sinistrés. Les dépenses de fonctionnement sont à la charge de la commune. L'engagement est limité au territoire communal mais il peut autoriser son action au profit d'une commune voisine sur demande de son maire ou du préfet.

S'engager dans la RCSC

Tout citoyen peut s'engager dès lors qu'il «possède les capacités et compétences correspondant aux missions dévolues au sein de la réserve» sans condition d'âge ni d'aptitude physique, en co-signant avec le maire un acte d'engagement d'une durée de 1 à 5 ans renouvelable où il reconnaît avoir accepté le règlement intérieur.

Missions des réservistes

- Prévention

Information et sensibilisation des citoyens et «scolaires » sur les risques majeurs existant sur le territoire communal et les comportements de sauvegarde à adopter (DICRIM), Participation à l'élaboration et aux exercices du PCS, surveillance de sites à risque (vigie forestière, digues et repères de crue en phase critique...).

- Gestion de crise

Participation à l'alerte des populations, l'évacuation d'un quartier, au barriérage des rues, au grément du Poste Communal de Commandement ou d'un Centre d'Accueil et de regroupement pour les sinistrés, à la gestion administrative des vaccinations de masse, aux visites à domicile de personnes vulnérables.

- Post-crise

Assistance matérielle aux sinistrés (distribution d'eau, collecte/distribution de dons...), aide aux démarches administratives, rétablissement des activités par nettoyage/remise en état de bâtiments, voies publiques, participation au REX.

Maintenir l'élan solidaire

Pour garantir la pérennité de la RCSC l'équipe municipale doit la «faire vivre» par des actions maintenant la motivation des réservistes et l'opérationnalité du dispositif : formations spécifiques et exercices, valorisation des actions (bulletin ou site web, réseaux sociaux...), participation aux manifestations de la commune, activités de cohésion (repas, manifestations sportives).

Brèves

La campagne Aiguat



Les départements de l'axe méditerranéen sont exposés de mi-septembre à mi-novembre à des phénomènes pluvio-orageux entraînant des crues rapides et/ou un fort ruissellement urbain. L'IFFO-RME, dans son rôle de médiateur d'une résilience territoriale face aux risques majeurs, a mis en place entre 2015 et 2017 un programme d'actions visant la compréhension des phénomènes, la connaissance des enjeux, l'appropriation et l'expérimentation des réponses individuelles et collectives pour en minimiser les conséquences dommageables. La cible de cette campagne sont les élèves de 5ème des collèges, la communauté éducative qui l'encadre et les parents. Dans ce sens des exercices de simulation se tiennent au début de la saison des pluies intenses méditerranéennes en s'appuyant sur les collectivités, les préfetures et impliquant les instances de l'éducation nationale et les fédérations des parents d'élèves. Cette action révèle le déficit de culture du risque dans la population pourtant régulièrement impactée, le déficit d'information au niveau communal ainsi que l'absence ou la non opérationnalité de certains PCS. Une telle action de sensibilisation est adaptable et reproductible sur d'autres territoires à risque important d'inondation (TRI).

Un bon air dans mon école



La campagne nationale *Un bon air dans mon école* a débuté depuis la rentrée 2017. L'IFFO-RME en partenariat avec le Ministère de la transition écologique et solidaire a co-rédigé le livret éponyme. Destiné aux élèves du 1^{er} degré, ce livret est à utiliser avec un capteur Class'Air. Ce dernier évalue le niveau de concentration de CO2 dans la salle de classe et par ce biais amène les élèves à apprécier l'intérêt d'une aération régulière. Le dispositif sensibilise ainsi les scolaires sur l'importance de la qualité de l'air intérieur avec des informations sur les sources de pollution internes, les moyens de les mesurer et d'améliorer la qualité de l'air intérieur à l'école et chez soi.

Risk'investigation alerte nucléaire, je sais quoi faire !



La plaquette « Risk investigation : alerte nucléaire je sais quoi faire » a été élaborée avec l'Autorité de Sécurité Nucléaire pour une diffusion lors de l'itinérance de l'exposition Gafforisk pour le 1^{er} degré.

Des conférences sur le nucléaire

Dans le cadre du partenariat avec l'IRSN, des conférences sur le nucléaire sont proposées. La première s'est tenue à Metz, lors de la formation nationale de formateurs risques majeurs éducation. Elle a rassemblé des représentants de la CLI de Cattenom, de l'IRSN, de l'ASN et du rectorat de Nancy-Metz. La prochaine se déroulera à Chambéry et abordera plus spécifiquement les mesures citoyennes de la radioactivité environnementale.

Risques-majeurs.info



A travers le site risques-majeurs.info, l'IFFO-RME poursuit ses efforts en vue de partager des expériences concrètes visant à construire une résilience en territoire. Depuis 2011, l'institut administre ce site web qui présente à la fois les cadres stratégiques de réduction des catastrophes dans le cadre du développement durable, mais aussi un inventaire non exhaustif d'actions d'amélioration de la culture des risques majeurs, technologiques et naturels exclusivement.

Vos contributions sont attendues !

Risques météorologiques et informations citoyennes

Les cartes de vigilances météo permettent d'informer le public du niveau de danger lié à une situation météorologique. Le niveau de vigilance est défini par une couleur allant du vert au rouge sur chaque département, pour les prochaines 24 h. Les données sont actualisées au moins deux fois par jour. Lors des vigilances rouge et orange, des bulletins précisent l'évolution du phénomène, les conséquences possibles et les conseils de comportements définis par les pouvoirs publics. Vigicrues informe le public et les acteurs en cas de risques de crues. Une carte à l'échelle nationale permet de visualiser les cours d'eau, surveillés par tronçons. On y trouve les informations relatives aux hauteurs d'eau, les débits afin de suivre l'évolution de la crue et son intensité. Cette carte est aussi déclinée à l'échelle locale. A chaque tronçon est affectée une couleur : vert, jaune, orange ou rouge selon le niveau de vigilance adapté pour faire face au danger susceptible de se produire dans les 24 heures à venir. Ces ressources sont essentielles pour une meilleure responsabilisation du citoyen.

COTISATIONS

Cotisation 2017: 15 €
Chèque à adresser au siège administratif :
9 rue Jacques Louvel-Tessier - 75 010 Paris

RISQUES MAJEURS, VERS UNE CULTURE PARTAGÉE DE LA PRÉVENTION

9 rue Jacques Louvel-Tessier • 75010 Paris • Tél.: 01 44 72 06 25 • www.iffo-rme.fr • www.risques-majeurs.info
L'IFFO-RME est signataire d'une convention avec le Ministère de l'Environnement (DGPR), le Ministère de l'Éducation Nationale (DGESCO) et le Ministère de l'Intérieur (DGSCGC).



INSTITUT FRANÇAIS
DES FORMATEURS
RISQUES MAJEURS
ET PROTECTION DE
l'Environnement

EDITO

Si chaque Sénégalais se considérait comme un acteur de la protection civile, le tableau des risques majeurs serait moins noir dans ce pays. C'est parce que tout le monde a démissionné par fatalisme ou par ignorance que notre pays est si vulnérable, malgré les instructions récurrentes du Chef de l'Etat en conseil de Ministres, sur l'urgence d'une meilleure prise en charge de cette problématique dans les politiques publiques. Alors pourquoi cette forte volonté politique de la plus haute Autorité du pays tarde à être traduite en acte concret ? La situation est grave et commande que chacun se remette en cause et décide enfin d'assumer sa part de responsabilité. Les établissements recevant du public n'ont pas de plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), le Sénégal n'a pas élaboré depuis 2008 de plan de contingence, c'est-à-dire ce dispositif qui permet de préparer et de mettre en œuvre une réponse coordonnée, afin de minimiser les conséquences des risques majeurs. Le dernier élaboré avec l'appui du PNUD pour une durée de deux 2 ans, n'avait jamais été opérationnalisé par le gouvernement de l'époque, de même qu'aucune ville sénégalaise ne dispose de plan communal de sauvegarde.

Au regard d'autant d'enjeux, la problématique des risques majeurs constitue un véritable défi de développement durable qui nous interpelle tous au même degré. A force d'alerter, j'ai compris que beaucoup commencent à prendre peur, ce qui n'est pas l'effet recherché. Il ne s'agit pas non plus de jeter l'anathème sur l'Etat, mais plutôt d'inviter chacun à assumer enfin sa part de responsabilité pour renforcer la résilience de notre pays qui est loin d'avoir les moyens et l'expertise de s'inscrire dans une logique de gestion de crise. Est-il besoin de rappeler ici, que la pauvreté s'accommode difficilement des risques majeurs? Plus une communauté est pauvre, davantage, elle doit investir dans la prévention par l'éducation et la formation.

Papa Ousmane SECK,
Formateur RMé,
Président de l'Association
Urgence et Développement



Evelyne Allain, Directrice de l'IFFO-RME

Directeur de la publication : Sylvette Pierron • Comité de rédaction : Evelyne Allain, Fanny Tailliar.
Secrétariat de rédaction : Aysegül Cengil • Siège administratif : 9 rue Jacques Louvel-Tessier 75010 Paris •
Tél : 01 44 72 06 25 • Courriel : contact@iffo-rme.fr

IFFO-RME

actions

L'IMPLICATION CITOYENNE :

De la confiance en matière de radioactivité ?

Dans le domaine des risques technologiques, le risque nucléaire est perçu par les français comme ayant un fort potentiel catastrophiste, cette perception est renforcée par l'impact durable du territoire en cas d'accident majeur, privant les populations de leur espace usuel de vie et remettant de ce fait en cause leurs modes de vie.

<http://barometre.irs.fr/>

Les accidents majeurs de Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011) rendent par ailleurs encore plus légitime cette perception dans un pays qui se classe parmi les pays les plus nucléarisés avec 58 réacteurs de production énergétique. S'ajoute à cela une confiance modérée dans la parole des pouvoirs publics, ceux-là mêmes qui ont la charge de la gestion de crise. Bien que l'accident de Fukushima ait fait l'objet d'une information fournie en temps réel, l'évènement était lointain. Le doute et les interrogations persistent donc malgré tout, quant à la fiabilité du réseau national de mesure de la radioactivité de l'environnement (RNM) ou encore sur l'impact de la contamination marine.

Depuis 2006, dans ces contextes ou le fantasme et les réalités cohabitent, l'IFFO-RME dans le cadre de ses missions d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la prévention des risques majeurs a souhaité développer des approches pédagogiques permettant de situer le risque, d'identifier les phénomènes qui en sont à l'origine ainsi que les acteurs et les conduites à tenir en cas de survenue d'un accident majeur. Le partenariat avec l'IRSN depuis 10 ans a permis de soutenir ces dynamiques par la création de supports, la formation spécifique de certains formateurs et l'accompagnement des actions sur les territoires.

Aujourd'hui ce partenariat, tout en maintenant l'activité initiale, s'oriente sur une meilleure connaissance et compréhension de la radioactivité dans l'environnement. La réflexion avance par ailleurs sur les moyens de mieux sensibiliser aux enjeux du post-accidentel.

À vos capteurs !

OpenRadiation, offre à chacun la possibilité de faire des mesures géolocalisées de la radioactivité dans l'environnement et de les transférer sur une carte en ligne, contribuant à établir, en dehors d'une situation d'urgence, la cartographie du fond radiologique.

Le dispositif constitué d'un capteur (en prêt, à l'achat dans le futur), d'une application pour téléphone portable gratuite et d'un site internet vient d'être inauguré lors de la fête de la science à la cité des sciences et de l'industrie. Dans les 10 minutes qui ont suivi une micro-conférence animée par Fred Courant d'Esprit Sorcier, des sollicitations et commentaires remontaient à partir du site :

*«Merci à vous pour cette opportunité de **vérifier** notre environnement immédiat pour un bien-être de la population.»*



À travers ce projet participatif, des points seront peut-être gagnés pour conforter sur ces questions, la confiance et la transparence.

Si vous souhaitez participer à ce projet, seul, à plusieurs ou avec des élèves, contactez-nous !

Evelyne Allain, directrice de l'IFFO-RME

DE LA CONSCIENCE À L'ACTION

Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel et Virtuel

Visov est une association de bénévoles créée en 2014 par des personnes attentives à l'utilisation des réseaux sociaux dans les situations de crise. Elle promeut l'utilisation des médias sociaux en gestion des urgences (MSGU). Le principe collaboratif fait la force de cette équipe au service du citoyen. En effet, grâce à une veille réalisée par une équipe de volontaires, VISOV recueille toutes les informations liées à un phénomène de crise de sécurité civile (ex : inondations 2016, cyclone Irma, feux de forêts...). Elle permet ainsi de faciliter l'information des autorités via le recueil d'éléments publiés sur les réseaux sociaux par les citoyens eux-mêmes. Elle établit également un lien majeur avec les citoyens pour relayer conseils et consignes diffusés par les services de secours. Ces différentes informations sont souvent produites par les citoyens connectés aux réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et autres sous forme de photos, vidéos, informations. Ces éléments sont récoltés, synthétisés et mis à disposition des autorités et des organisations d'urgence en vue d'une réponse plus efficace dans la situation de crise.

L'équipe Visov



Exemple de carte utilisée pour la recherche de personnes en 2017

VISOV en bref

- collecte et regroupement d'informations géolocalisées

- cartographies collaboratives (crowdmapping)

Le système permet d'indiquer :

- les hébergements d'urgence
- les postes de ravitaillement
- la géolocalisation de blessés
- la recherche de personnes disparues

Mémoires de Catastrophes

Créé en 2010 par l'Institut pour l'Histoire et la Mémoire des Catastrophes (IHMEC), le site internet mémoires des catastrophes veut valoriser la mémoire des catastrophes comme un élément majeur de la résilience actuelle et future des populations. Il se présente comme une plateforme de témoignages consultables à la fois à partir d'une frise chronologique, d'une carte mondiale et de mots clés. Chacun est aussi invité à déposer son témoignage sous la forme de texte, enregistrement sonore, images fixes ou animées, et peut rejoindre un groupe ou le créer (à ce jour, 6 groupes de travail ont été créés). Les témoignages les plus nombreux concernent les catastrophes naturelles, bien que le site soit également ouvert aux catastrophes sanitaires, économiques et en lien avec les attentats. La dynamique du site doit beaucoup aux réseaux sociaux twitter et facebook qui assurent une synergie entre contacts par centres d'intérêt partagés et les contacts de proximité. Depuis deux ans, l'IHMEC recueille en outre des témoignages audio et vidéo à l'occasion des commémorations des catastrophes passées. L'objectif de ce site est double : renforcer le lien social par le partage

d'expériences et impliquer les habitants dans les choix locaux. Il constitue un outil collaboratif évolutif au service d'une meilleure gestion des crises à venir.

Serge Tisseron, Professeur émérite en sciences de l'information, ancien directeur de l'Institut Français de Presse (Université Paris II) www.memoiresdescatastrophes.org



Inondation à Saint-Mammes, 2016 - Source : S. Tisseron



DOSSIER

L'évaluation et le développement des capacités de résilience des populations face au risque d'inondation



Quartier des Ardoines à Vitry-sur-Seine
Source: EPA Orly Rungis Seine Amont, 2017

La ville face au risque majeur

La municipalité mène un certains nombre d'action de sensibilisation aux inondations (ballade urbaine, exposition, plaquette...) mais hésite à aller au-delà. Elle souhaite d'abord appréhender les enjeux et les conséquences d'une crue majeure sur son territoire et ne perçoit pas aujourd'hui la plus-value à mieux mobiliser les habitants. Confrontés à la difficulté de définir le périmètre de l'implication citoyenne, l'Etat et les collectivités ont jusqu'à ce jour porté des dispositifs d'information descendants (DICRIM, affichage), plutôt que d'ouvrir le cadre d'une mobilisation citoyenne.

Premiers enseignements relatifs à la mobilisation citoyenne :

- Bien qu'il y ait des personnes motivées, elles ne se sentent pas pour autant légitimes sur une thématique perçue et présentée par les sachants comme complexe et technique.

Contexte

En France, à partir du XVIII^{ème} siècle et corrélativement avec le développement d'un appareil administratif d'Etat, l'inondation est envisagée en tant que risque collectif et sa gestion devient l'affaire des pouvoirs publics. Durant plusieurs siècles, l'Etat organise la politique de gestion de ce risque en s'appuyant préférentiellement sur des mesures structurelles avant de les accompagner par des mesures non structurelles. A compter de la fin du XX^{ème} siècle, grâce à la décentralisation, l'implication des collectivités locales se renforce. Mais la gestion du risque laisse encore peu de place au citoyen, pourtant qualifié « acteur de sa propre sécurité ». Ainsi ce précepte est l'expression d'une injonction des pouvoirs publics envers les populations exposées, dans un discours de développement d'une culture de prévention.

La crue de la Seine de juin 2016 (même si elle a eu peu d'impacts sur Vitry) a joué le rôle de piqûre de rappel. Dans ce cadre, il faut profiter du tissu associatif riche et actif de la ville pour intégrer le citoyen. Cela implique des efforts de vulgarisation et de formation.

- Le risque inondation (bien qu'il ne laisse pas indifférent, en témoigne par exemple les formes de solidarité qui s'expriment à l'occasion d'une crise) n'est pas mobilisateur dans la durée en particulier lorsque les évènements sont rares. Il est donc nécessaire de l'associer à d'autres thèmes de la vie quotidienne autour desquels se sont constituées des communautés d'intérêt (le cadre de vie du quartier, la solidarité de voisinage, l'art en ville, ...) et créer « un bruit de fond ».

Une recherche européenne **CAPFLO** – Local resilience capacity building for flood mitigation – cofinancée par le service de la commission européenne à la protection civile et aux opérations d'aide humanitaire, menée entre 2015 et 2017, a mobilisé 5 équipes réparties dans 5 pays (Allemagne, Espagne, France, Hollande, Italie). L'équipe française (Florine BALLIF, Gilles HUBERT, Corinne LARRUE, Lila ORIARD) a choisi comme terrain d'étude la ville de Vitry-sur-Seine, au sud de Paris, dont un tiers du territoire est exposé aux débordements du fleuve, soit 26 000 personnes et 1500 entreprises pour une crue historique comme celle de 1910. En outre de nouveaux quartiers vont être construits en zone inondable (les Ardoines). Même si leur conception tiendra compte de l'inondabilité et respectera le Plan de Prévention des Risques, la vulnérabilité du territoire va s'accroître.

Ce processus doit conduire à une identification du champ des possibles et une distinction claire entre l'implication citoyenne et ce qui doit rester du ressort des pouvoirs publics. Il doit ensuite déboucher sur une co-construction d'actions et s'inscrire dans la durée. Mais la première étape reste la décision politique. Les équipes de recherche impliquées dans le projet CAPFLO ont déposé un projet complémentaire auprès de la commission européenne dont l'objectif est de proposer la réalisation d'outils pour accompagner le développement des capacités locales.

Gilles Hubert, Professeur des universités Aménagement de l'espace et urbanisme, Université Paris-Est Marne la Vallée